

Challenge Run&Bike de Cerfontaine : édition 2025.

Voici les infos et consignes utiles. (Coordinateur : 0472 76 20 32).

- 1) Lors de chaque manche (9 cette année), il sera donné 2 départs espacés de 5 minutes. Le premier départ sera celui de la longue distance. Lors des manches se déroulant le samedi, le premier départ aura lieu à 14H30. Lors des épreuves du dimanche, le premier départ se fera à 10H30. Ce sont les « joggers » qui iront rejoindre les « bikers » à chaque épreuve.
- 2) Le bureau d'inscription sera ouvert 1H30 avant le départ. Il n'y a pas de préinscription. Le prix de l'inscription est de **12 euros par équipe** à chaque manche. Lorsque vous complétez le bulletin d'inscription, il est demandé de le remplir complètement et lisiblement (pour une personne qui n'a pas l'habitude de vous lire...). Cela évitera certains désagréments, certaines discussions inutiles et permettra à l'organisation de vous contacter plus facilement, notamment lors de l'invitation à la remise des prix finale.
- 3) La caution s'élève à 5 euros pour la paire de dossards lors de chaque manche. Cette somme sera restituée après chaque course à la seule condition que les deux dossards soient rendus. Il ne sera fait aucune exception car à force de devenir bon, on devient « bonasse » et trop souvent perdant. Inutile de garder vos dossards pour la semaine suivante ou autre car l'organisateur de la manche suivante ne vous rendra pas la caution que vous avez donnée la semaine précédente. Ce sont des personnes différentes **œuvrant bénévolement** pour une autre association.
- 4) **Pour être classé au challenge.**
Pour les participants souhaitant figurer dans les classements généraux par équipes et individuels, un formulaire d'inscription au challenge (bulletin de couleur différent du bulletin d'inscription à la course du jour) sera à compléter et à remettre à la caisse inscription au challenge, (caisse différente de celle des organisateurs du jour) avant **le 22/02/2025**. Passé cette date, il sera trop tard pour accéder à la remise des prix finale car pour commander tout article / récompense, il est indispensable de disposer d'un certain temps. Ce bulletin ne doit être complété qu'une seule fois et est individuel. Chaque participant sera dès lors repris dans les classements en fonction de sa date de naissance (catégories). Si 2 membres d'une même équipe s'inscrivent au challenge, ils seront tous les deux repris dans les classements individuels et par équipe. Si seulement un des deux équipiers s'inscrit, il ne sera repris que dans le classement individuel. L'inscription au challenge s'élève à **5 euros par personne**.
- 5) **Attribution des points.**
Lors de chaque manche, les participants composant l'équipe victorieuse se verront attribuer 1000 points. Les participants de l'équipe terminant à la deuxième place se verront attribuer 995 points et ainsi de suite.
Dans le classement individuel par catégorie, chaque participant recevra le nombre de points qui lui a été attribué en fonction de son arrivée toute catégorie confondue (classement scratch).
Dans le classement par équipe, l'équipe sera classée dans sa catégorie en fonction de sa position d'arrivée dans sa catégorie.
Illustrons cela avec un exemple.
Une équipe mixte première de sa catégorie termine la course du jour à la 12^{ème} place au scratch. Elle est composée d'un vétéran et d'une élite dame.
Dans le classement individuel, les deux membres de cette équipe seront classés dans leur catégorie respective avec 945 points. Par contre, dans le classement par équipe, cette équipe sera classée à la première place de la catégorie mixte avec 1000 points.
- 6) Lors de la deuxième manche et des suivantes, les équipes composées des mêmes personnes et inscrites au challenge, (participants qui auront donc déjà rempli un bulletin d'inscription de couleur lors de la première épreuve), ne devront plus remplir de bulletin d'inscription à la course du jour. Une liste des dossards de ces équipes sera affichée dans le bureau d'inscription et permettra ainsi à ces équipes, après consultation de la liste, d'aller demander leurs dossards moyennant le montant de l'inscription et de la caution soit 17 euros (12 + 5) pour l'équipe. Cette liste évoluera et sera actualisée en fonction de l'avancement du challenge et des nouvelles inscriptions au challenge.

7) Les vélos électriques sont acceptés. Toutefois, il ne sera pas créé de catégorie pour ces équipes et participants/tes. Ces équipes apparaîtront dans le classement du jour. Elles ne seront ni récompensées en cas de victoire, ni reprises dans les classements généraux. **Ces équipes devront préalablement annoncer le fait qu'elles utilisent un vélo électrique et recevront 2 dossards consécutifs de couleur verte.** La participation sera également de 12 euros par équipe et la caution de 5 euros pour les dossards.

8) Les catégories.

Sur la courte distance, il y a 12 catégories définies comme ceci :

- 1. Catégorie minime (né en 2011 et après) : une catégorie fille et une catégorie garçon séparées.
- 2. Catégorie junior (né en 2008, 2009 et 2010) : une catégorie fille et une catégorie garçon séparées.
- 3. Catégorie élite homme (né entre 1986 et 2007 inclus).
- 4. Catégorie vétérans (né en 1985 et avant).
- 5. Catégorie élite dame (née entre 1986 et 2007 inclus).
- 6. Catégorie aînée (née en 1985 et avant).
- 7. Catégorie mixte (catégorie réunissant 2 personnes de sexe différent soit : un élite homme et une aînée, un élite homme et une élite dame, un élite homme et une juniore, un élite homme et une minime née en 2013 ou avant, un vétérans et une élite dame, un vétérans et une aînée, un élite dame et un junior, une élite dame et un minime né en 2013 ou avant).
- 8. Catégorie vétérans / jeune (vétérans et un/e junior/e, vétérans et un/e minime né/e en 2013 ou avant).
- 9. Catégorie aînée / jeune (aînée et un/e junior/e ou une aînée et un/e minime né/e en 2013 ou avant).
- 10. Catégorie spéciale (adulte né en 2007 ou avant et un/e minime né/e en 2014 ou après).

Sur la longue distance, les catégories (1) et (10) n'existent pas.

9) **Le chronométrage et la logistique** seront assurés par Léon Poncelet. Les résultats pourront être consultés sur le **site du challenge Guérit**. Les demandes d'informations et réclamations seront uniquement envoyées par mail à l'adresse que voici : poncelet-leon@challenge-guerit.be

10) Un **ravitaillement** sera proposé aux participants à proximité de la ligne d'arrivée.

11) Lors de chaque manche, aura lieu une **remise des prix**.

Seront récompensées les 3 premières équipes de l'épreuve du jour ainsi que la première équipe de chaque catégorie et cela sur les deux distances (rappel : les équipes utilisant un vélo électrique ne sont pas concernées). Comme il ne peut y avoir de cumul des récompenses dans la mesure où l'équipe classée première au scratch est aussi l'équipe classée première dans sa catégorie, nous remonterons dans les classements des catégories afin de récompenser et encourager un plus grand nombre d'équipes. Il est demandé aux équipes d'être présentes lors de la remise des prix. Il est aussi souhaité de ne pas consommer sur place, les bouteilles éventuellement reçues comme récompense ; je compte sur vous.

L'heure de la remise des prix se doit d'être respectueuse de toutes les équipes ; celle-ci sera annoncée et affichée en fonction de l'avancement des arrivées. **Inutile donc de venir harceler les chronométreurs et les organisateurs sous quelque prétexte que ce soit (référence point 9).**

12) **Le classement individuel final ainsi que le classement final par équipe** seront établis sur les 6 meilleurs résultats auxquels viendront s'ajouter des points bonus (50 points) par participation supplémentaire. Exemple : Si je participe à 8 épreuves, mon résultat final sera l'addition de mes 6 meilleurs scores parmi mes 8 participations à laquelle viendront s'ajouter 2 fois 50 points c'est-à-dire 100 points. En ce qui concerne les catégories minimales filles et minime garçons, celles-ci seront toutes les deux, scindées en deux sous-catégories basées sur l'année de naissance des participants : l'une reprenant les minimales né/es en 2011, 2012 et 2013, l'autre sous-catégorie rassemblant les minimales né/es en 2014 et après.

13) Catégories lors des classements individuels et épreuves.

Catégories.	Années de naissance.	Courte distance.				Longue distance.			
Minime.	Nés en 2011 et après.	M/M							
Junior.	Nés en 2008, 2009 et 2010.	M/J		J/J		J/J			
Elite Homme.	Nés entre 1986 et 2007 inclus.	E/E	E/J	E/M	E/V	E/E	E/J	E/M	E/V
Elite Dame.	Nées entre 1986 et 2007 inclus.	E/E	E/J	E/M	E/V	E/E	E/J	E/M	E/V
Vétéran.	Nés en 1985 ou avant.	V/V				V/V			
Aînée	Nées en 1985 ou avant	A/A				A/A			
Mixte.	Voir point 8 du règlement.								
Spéciale.	1 personne (H ou D) né/e en 2007 ou avant et un/e minime né/e en 2014 ou après. (Pas sur la longue distance).								
Vétéran/jeune (garçon ou fille).		V/J		V/M		V/J		V/M	
Aînée/jeune (garçon ou fille).		A/J		A/M		A/J		A/M	

Remarque : Dans les catégories « Elite Homme », « Elite Dame », « vétéran/jeune » et « aînée/jeune », quelle que soit la distance, le ou la minime devra être né/e en 2011, 2012 ou 2013.

14) Catégories lors des classements par équipes et épreuves.

Lorsque 2 équipiers ne font pas individuellement partie de la même catégorie, ils sont repris dans la catégorie du plus âgé en ce qui concerne le classement par équipe, exception faite s'il s'agit d'un vétéran et d'un élite homme, s'il s'agit d'une élite dame et d'une aînée. Dans ce cas, l'équipe est reprise dans la catégorie élite.

15) La remise des prix générale aura lieu le vendredi 11/04/2025 à la salle « Le Cerf » située 42, Rue de Senzeilles à Cerfontaine.